



FICHE DIPLÔME

1) a-Titre de la formation :

LP Mention Bio-Industries et Biotechnologies- Parcours Culture de Tissus et de Cellules et Biologie Moléculaire (CTCBM)

b- Code et intitulé RNCP

20100

c- Organisme certificateur

Université de Bourgogne

2) Objectifs de la formation :

La formation a pour objectif de former en alternance : des personnels techniques de niveau II (assistants ingénieurs, techniciens supérieurs...) spécialisés dans les techniques de Biologie Moléculaire, de Culture Cellulaire, de Virologie et d'Immunologie, de Génie fermentaire et de Biotechnologie végétale. Les emplois visés concernent la recherche et développement, la production ou le contrôle qualité dans les secteurs des biotechnologies, de la santé, de l'industrie pharmaceutique et cosmétique ainsi que la recherche académique.

Aptitudes :

Voir fiche RNCP

Compétences :

Les diplômés auront acquis à l'issue de la formation les compétences jugées essentielles en recherche et développement en terme de rigueur et d'autonomie, de maîtrise technique, de communication et d'esprit d'équipe :

- Savoir préparer des échantillons et réaliser le montage de tests et d'essais selon un protocole*
- Adapter un protocole expérimental en fonction de résultats et de l'évolution des technologies*
- Etre capable de choisir une technique en fonction d'objectifs à atteindre ou de contraintes expérimentales particulières*
- Utiliser des appareils de mesure simples ou complexes, manuels ou automatiques et participer à leur entretien et maintenance*
- Faire preuve d'autonomie technique et organisationnelle*
- Etre capable d'utiliser l'informatique et la bioinformatique, maîtriser l'anglais scientifique*
- Savoir acquérir des données scientifiques et les communiquer (présentation de résultats en réunion)*
- Savoir rédiger un cahier de manipulations*
- Savoir appliquer les règles de sécurité et bonnes pratiques de laboratoire, se conformer à des processus organisationnels rigoureux*

3) Débouchés et éventuelles possibilités de poursuite de parcours :

Assistant ingénieur ou technicien supérieur spécialisé en culture cellulaire et biologie moléculaire. Intégration dans les équipes de recherche de la Filière Biologie technique dans les laboratoires des instituts de recherche privés ou publics, en recherche biologique et médicale, dans les laboratoires de R&D, de production, ou de qualité, des industries biotechnologiques et pharmaceutiques.

4) Durée de la formation et rythme de l'alternance :

Durée de la formation en heures : 455

Dates ou période de démarrage/fin de la formation : du 20/09/2021 au 02/09/2022

Rythme de l'alternance : Voir calendrier

5) Programme : Voir Fiche Filière

6) Méthodes pédagogiques :

Les enseignements se déroulent sous forme de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques.

7) Modalités d'évaluation et conditions obligatoires pour valider le diplôme :

La licence professionnelle est décernée aux personnes ayant obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les projets tutorés et le stage, et une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage. Le régime des études conduisant au diplôme de la licence professionnelle a été défini par l'arrêté du 17 novembre 1999 paru au JO du 24 novembre, auquel il convient de se reporter. Il convient également de se reporter à l'arrêté du 23 avril 2002, relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence - schéma européen L-M-D – et notamment son article 22. Par ailleurs les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université.

8) Taux d'obtention du diplôme et taux d'insertion :

Devenir des diplômés 2016,

situation à 18 Mois : Taux d'insertion : 87%

situation à 30 Mois : Taux d'insertion : 93%

9) Coûts pour l'apprenti : UB : CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)

10) Pré-requis :

DUT Génie Biologique Analyses Biologiques et Biochimiques ou BTS Analyses de Biologie Médicale, Biotechnologie, Anabiotec, L2 Sciences de la vie, DETAB. Par validation d'acquis de l'expérience; Par équivalence de diplôme.

Publics Cibles :

Public âgé de maximum 30 ans (29 ans révolus). L'âge maximum peut être porté à 35 ans (34 ans révolus) dans les cas suivants :

- apprenti qui souhaite signer un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu ;*
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté ;*
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire. Il n'y a pas d'âge limite dans les cas suivants :*
- travailleur reconnu handicapé ;*
- création ou reprise d'une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme ;*
- personne inscrite en tant que sportif de haut niveau.*

11) Procédure d'admission :

Dépôts des candidatures sur le site de l'IUT via E-candidat : [https://ecandidat.u-](https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView)

bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView Les procédures de sélection sont de nature pédagogique (commission pédagogique) ; celles de recrutement sont propres aux employeurs. Les admissions sont effectives à la condition de la signature, avec une entreprise, d'un contrat d'apprentissage et dans la limite de la capacité d'accueil de la licence professionnelle. Dates limites de dépôt des candidatures à l'IUT : mai Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique) : juin

12) Dossier de candidatures : E-Candidat**13) Moyens mobilisés pour la recherche du contrat d'apprentissage :**

Il est mis à disposition aux étudiants pour la recherche de contrat d'alternance :

- Une liste de contacts entreprises ainsi qu'une aide à la recherche est communiquée aux candidats ayant envoyé le dossier complet sur e-candidat*
- Une liste des contrats proposés à la licence est envoyée aux candidats de la liste principale à chaque actualisation*

14) Moyens mobilisés au cours de la formation pour faciliter la recherche d'emploi :

Aucun moyen n'est développé pour faciliter la recherche d'emploi au cours de la formation

16) Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Oui

17) Coordonnées

Directeur de l'UFA

Nom : DANAUDIÈRE

Prénom : Patrick

Téléphone : 03 80 39 64 03 (Secrétariat de direction)

Email : patrick.danaudiere@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Responsable pédagogique

Nom : BON

Prénom : Fabienne

Téléphone : 03.80.39.62.73

Email : rplpctcbm@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Assistant(e)

Nom : CARRETERO

Prénom : Rémy

Téléphone : 03 80 39 38 40

Email : remy.carretero@u-bourgogne.fr

Ingénieur(e)

Nom : BOUROGA

Prénom : Fiona

Téléphone : 03 80 39 55 28

Email : fiona.bouroga@u-bourgogne.fr